

ANNEXE 1

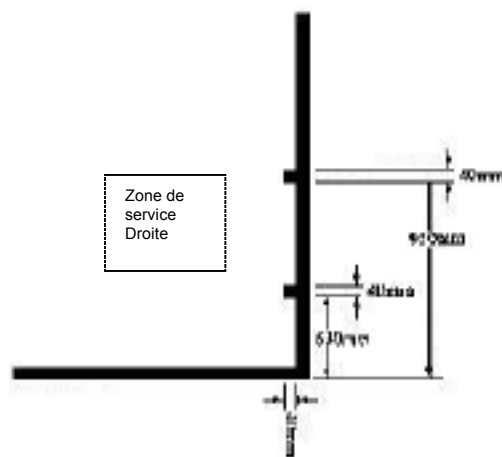
MODIFICATION DE TERRAIN ET D'ÉQUIPEMENT

1. Lorsqu'il est impossible de placer les poteaux sur les lignes de côté, il faut indiquer la position de ces lignes à l'emplacement où elles passent sous le filet, par exemple en utilisant des poteaux fins ou des bandes de 40 mm de large, fixés verticalement depuis les lignes de côté jusqu'à la corde du filet.
2. Lorsque l'espace disponible ne permet pas le tracé d'un terrain de Doubles, un terrain seulement pour les Simples peut être tracé selon le schéma E. Les lignes de fond sont alors également les lignes de service long, et les poteaux ou les bandes qui les matérialisent doivent être placés sur les lignes de côté.
3. Le bord supérieur du filet doit être à 1,524 mètre du sol, au centre du terrain et à 1,55 mètre du sol, au niveau des lignes de côté.

SCHÉMA E



Note: (1) Longueur de la diagonale du terrain = 14,366 m
 (2) Ce terrain ne peut être utilisé que pour les simples



Repères facultatifs pour le test de volant sur un terrain de simple

ANNEXE 2

LES MATCHS À HANDICAP

Dans les matches à handicap, on applique les Règles avec les variations suivantes :

1. La modification du nombre de points requis pour gagner un set ne doit pas être permise.
2. L'Article 8.1.3 doit être modifié comme suit :
"dans le troisième set, et dans un match en un set, lorsqu'une équipe a marqué la moitié du nombre total des points requis pour remporter le set (on prendra le nombre immédiatement supérieur à cette valeur si ce n'est pas un nombre entier)".

ANNEXE 3

LES AUTRES SYSTÈMES DE SCORE

Il est autorisé de jouer, par un arrangement préalable, soit :

1. un set de 21 points, soit
2. au meilleur des 3 sets de 15 points pour les Doubles et le Simples Hommes et de 11 points pour les Simples Dames.

Dans le cas 1. ci-dessus, il faut appliquer la modification suivante aux Règles du Badminton:

8. LE CHANGEMENT DE DEMI-TERRAIN

- 8.1 Dans un match à un set, les joueurs doivent changer de demi-terrain lorsqu'une équipe atteint en premier 11 points.

Dans le cas 2. ci-dessus, c'est l'ancien système qui s'applique intégralement.

(La suite de cette Annexe 3 n'a pas été traduite en français, car il s'agit de l'ensemble des Règles telles qu'elles existaient avant 2006.)

ANNEXE 4

LA TERMINOLOGIE

Cette annexe donne la liste de la terminologie standard qui doit être utilisée par les Arbitres pour arbitrer un match.

1. Les Annonces et les Introductions

- 1.1 "Mesdames et Messieurs :
 - 1.1.1 à ma droite, (nom du joueur), (nom du pays), et à ma gauche, (nom du joueur), (nom du pays); ou
 - 1.1.2 à ma droite, (noms des joueurs), (nom du pays), et à ma gauche, (noms des joueurs), (nom du pays);
 - 1.1.3 à ma droite, (nom du pays / de l'équipe), représenté par (nom du joueur), et à ma gauche, (nom du pays / de l'équipe), représenté par (nom du joueur); ou
 - 1.1.4 à ma droite, (nom du pays / de l'équipe), représenté par (noms des joueurs), et à ma gauche, (nom du pays / de l'équipe), représenté par (noms des joueurs);
- 1.2.1 (nom du joueur) au service; ou
- 1.2.2 (nom du pays / de l'équipe) au service;
- 1.3.1 (nom du joueur) au service sur..... (nom du joueur);
- 1.3.2 (nom du joueur) sur (nom du joueur);”

Ces Annonces doivent être utilisées suivant le type de compétition, dans l'ordre indiqué dans le tableau ci-dessous:

	Compétition Simples	Doubles
Individuelle	1.1.1, 1.2.1	1.1.2, 1.3.1
Par équipe	1.1.3, 1.2.2	1.1.4, 1.2.2, 1.3.2

2. Le début du match et l'annonce du score

- 2.1 'Zéro égalité, Jouez'
- 2.2 'Service perdu
- 2.3 'Arrêt de Jeu'
- 2.4 'Terrain ... ' (numéro) '20 secondes'
- 2.5 '..., Point de set, ...' par ex. '20, Point de set, 6', ou bien '29 , Point de set, 28'
- 2.6 '..., Point de match, ...' par ex. '20, Point de match, 8', ou bien '29 , Point de match, 28'
- 2.7 '..., Point de set, Égalité' par ex. '29, Point de set, Égalité'
- 2.8 'Premier set remporté par ' (dans les compétitions par équipe, utiliser le nom du pays ou de l'équipe) ' ' (score)
- 2.9 'Terrain ...' (numéro) 'Arrêt de jeu de 2 minutes'
- 2.10 'Second set'
- 2.11 '..., Point de match, Égalité' par ex. '29, Point de match, Égalité'
- 2.12 'Deuxième set remporté par ' (dans les compétitions par équipe, utiliser le nom du pays ou de l'équipe) ' ' (score)
- 2.13 'Un set, Égalité'
- 2.14 'Dernier set'

3. La communication générale

- 3.1 'Choisissez le demi-terrain'
- 3.2 'Êtes vous prêts?'
- 3.3 'Vous avez raté le volant, en servant'
- 3.4 'Le receveur n'est pas prêt'
- 3.5 'Vous avez essayé de renvoyer le service'
- 3.6 'Vous ne devez pas influencer le Juge de Ligne'
- 3.7 'Venez ici'
- 3.8 'Le volant est-il correct ?'
- 3.9 'Testez le volant'
- 3.10 'Changez le volant'
- 3.11 'Ne changez pas le volant'
- 3.12 'Jouez un "let"'
- 3.13 'Changez de demi-terrain'
- 3.14 'Vous n'avez pas changé de demi-terrain'
- 3.15 'Vous avez servi du mauvais côté'
- 3.16 'Ce n'était pas à votre tour de servir'
- 3.17 'Ce n'était pas à votre tour de recevoir'
- 3.18 'Vous ne devez pas modifier le volant'
- 3.19 'Le volant vous a touché'
- 3.20 'Vous avez touché le filet'
- 3.21 'Vous êtes du mauvais côté'
- 3.22 'Vous avez distrait votre adversaire'
- 3.23 'Votre coach a distrait votre adversaire'
- 3.24 'Vous avez frappé le volant deux fois'
- 3.25 'Vous avez porté le volant'
- 3.26 'Vous avez envahi le demi-terrain de votre adversaire'
- 3.27 'Vous avez fait obstruction à votre adversaire'
- 3.28 'Abandonnez-vous ?'
- 3.29 'Faute – receveur'
- 3.30 'Faute au service annoncée'
- 3.31 'Service retardé, le jeu doit être continu'
- 3.32 'Le jeu est suspendu'
- 3.33 '.....' (nom du Joueur) 'Avertissement pour mauvaise conduite'
- 3.34 '.....' (nom du Joueur) 'Faute pour mauvaise conduite'
- 3.35 'Faute'

- 3.36 ‘Out’
- 3.37 ‘Jude de Ligne – indiquez votre décision’
- 3.38 ‘Juge de Service – indiquez votre décision’
- 3.39 ‘Correction IN’
- 3.40 ‘Correction OUT’
- 3.41 ‘Essayez le terrain’

4. La fin du match

- 4.1 ‘Match remporté par ’ (nom du joueur / de l’équipe) ‘...’ (scores)
- 4.2 ‘..... ’ (nom du joueur / de l’équipe) ‘Abandon’
- 4.3 ‘..... ’ (nom du joueur / de l’équipe) ‘Disqualifié’

5. Les Scores

0	-	Zéro	11	-	Onze	22	-	Vingt-deux
1	-	Un	12	-	Douze	23	-	Vingt-trois
2	-	Deux	13	-	Treize	24	-	Vingt-quatre
3	-	Trois	14	-	Quatorze	25	-	Vingt-cinq
4	-	Quatre	15	-	Quinze	26	-	Vingt-six
5	-	Cinq	16	-	Seize	27	-	Vingt-sept
6	-	Six	17	-	Dix-sept	28	-	Vingt-huit
7	-	Sept	18	-	Dix-huit	29	-	Vingt-neuf
8	-	Huit	19	-	Dix-neuf	30	-	Trente
9	-	Neuf	20	-	Vingt			
10	-	Dix	21	-	Vingt et un			

ANNEXE 5

BADMINTON POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Traduction Pierre Fieuzal pour la FFBA 14 janvier 2006 d'après manuel IBAD

Les règles suivantes peuvent être appliquées à toutes les catégories de handicapés ci-dessous

Classification de l'IBAD (Association internationale du Badminton pour les joueurs handicapés)

Ceci est une classification fonctionnelle pour tous les handicaps physiques. Le déficit minimal décrit ci-dessous peut être majoré mais pas minoré sans l'accord préalable de l'IBAD lors de son meeting annuel. Tout changement n'est pas officiel tant qu'il n'y a pas eu mise à jour du manuel de l'IBAD. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'IBAD (voir la section « membres » pour des détails)

Fauteuil roulant Classe 1 BMW1

Tétraplégiques avec lésion au-dessus de C8 avec déficit moteur visible au niveau de la main directrice mais ces déficits moteurs ne sont pas significatifs. De légers changements de position du tronc sont possibles si assurés par la main libre qui tient, pousse ou stabilise le fauteuil ou la cuisse. La partie inférieure du tronc reste en contact avec le dossier du fauteuil. Les mouvements du bras vers l'arrière sont diminués par défaut de rotation du tronc. Les mouvements volontaires du fauteuil sont pénalisants.

Concerne : les dysplégies sévères, les limitations modérées du contrôle des membres supérieurs, les troubles modérés de l'équilibre du tronc, la spasticité importante des membres inférieurs (spasticité stade 4)

Fauteuil roulant Classe 2 BMW2

Paraplégiques avec lésions au-dessus de D12. De légers changements de position du tronc sont assurés par la main libre qui tient, pousse ou stabilise le fauteuil ou la cuisse. La partie inférieure du tronc reste en contact avec le dossier du fauteuil. Les mouvements du bras vers l'arrière sont diminués par défaut de rotation du tronc. Les mouvements volontaires du fauteuil sont pénalisants.

Concerne : les dysplégies modérées, les troubles modérés de l'équilibre du tronc, la spasticité modérée (grade 3)

Fauteuil roulant classe 3 BMW 3

Paraplégiques avec lésions niveau L1 ou plus bas

Handicap minime par perte de force musculaire d'au moins 20% dans l'un ou les deux membres inférieurs. Tient assis, les mouvements du tronc et des bras étant normaux. Les mouvements du tronc pour augmenter la portée sont seulement possibles en utilisant le bras libre pour stabiliser ou pousser sur le fauteuil ou la cuisse. Les mouvements volontaires du fauteuil sont possibles. Le tronc ne peut se pencher en avant de façon optimale avec l'aide d'une seule main au départ. Les mouvements latéraux ne sont possibles qu'avec l'aide du bras libre.

Concerne : les dysplégies légères, les troubles mineurs de l'équilibre du tronc les spasticités légères au niveau de membres inférieurs. Les joueurs ne pouvant jouer debout.

Joueur avec déficit sous la taille classe 1 BMSTL1

Déficience sévère des jambes (équilibre statique et dynamique précaire)

1 poliomyélite sévère des deux jambes

2 amputation simple au-dessus du genou + amputation simple en dessous du genou

- 3 lésion incomplète de la moelle épinière
- 4 dysplégie sévère
- 5 hémiplégie sévère incluant le bras directeur

Joueur avec déficit sous la taille classe 2 BMSTL 2

Ce joueur a une baisse de puissance musculaire d'au moins 20% au niveau d'un ou des deux membres inférieurs ou handicap équivalent

Profil : déficience modérée des jambes

- 1 un membre inférieur non fonctionnel
- 2 poliomyélite au niveau d'une jambe
- 3 amputation simple au-dessus du genou
- 4 hanche raide et genou raide (ensemble)
- 5 luxation de hanche avec raccourcissement visible
- 6 deux jambes déficitaires de façon modérée
- 7 poliomyélite
- 8 amputation au-dessous des deux genoux
- 9 lésion incomplète de la moelle épinière, spina bifida niveau S1

Joueur avec déficit sous la taille classe 3 - BMSTL3

Le joueur se tient debout et a une baisse de puissance musculaire de 10 à 19 % au niveau d'un ou des deux jambes ou un handicap équivalent.

Très faible déficience des jambes

- Chevilles raides isolées
- Amputation de l'avant pied au niveau des métatarses (minimum 1/3 du pied)
- Subluxation de hanche
- Limitation articulaire d'une hanche, d'un genou ou d'une cheville
- Poliomyélite : perte d'au moins 10% dans la force musculaire au niveau d'un ou des deux jambes

Joueur avec déficit au dessus de la taille classe 1 BMSTU 4

Déficience sévère du bras non directeur : handicap minimal : perte de 50 % de l'usage du membre Ou

- Amputation simple au-dessus ou au niveau du coude
- Lésion du plexus brachial avec paralysie du membre supérieur dans son ensemble
- Raccourcissement du bras au niveau du coude avec main non fonctionnelle
- Et handicaps comparables

Le bras directeur a une perte notable de vitesse lors de la frappe à pleine puissance causée par une perte de force musculaire, d'amplitude articulaire ou un trouble de la coordination. La perte de vitesse doit être notable dans la direction de la frappe.

- La force musculaire ne dépasse pas 4 dans l'échelle MRC (flexion palmaire ou dorsale au niveau d'une des articulations concernées par le mouvement).
- L'amplitude articulaire est diminuée de 30 à 50% dans l'antéflexion de l'épaule, l'extension du coude, la pronation de l'avant-bras;
- Défaut de coordination gestuelle comme vue dans la monoplégie spastique et l'athétosie de faible importance.
- Et handicaps comparables.

Joueur avec déficit au dessus de la taille classe 2 BMSTU 5

Handicap minime : perte de 30% ou moins

Ou sévère déficience du bras NON DIRECTEUR

- Amputation simple au-dessous du coude mais au-dessus ou au niveau du poignet
- Lésion du plexus brachial avec persistance fonctionnelle partielle
- Atteintes médullaires ou handicap comparables à une amputation simple sous le coude.

Au niveau du bras directeur.

Faible déficit du bras directeur

Amputation de doigt / lésions médullaires avec prise de grip conservée
Poignet raide avec prise de grip conservée
Faiblesse de la main ou des articulations du bras
Déficits comparables

Autres déficits (ils doivent être permanents)

Dos et torse

Réduction importante de la mobilité de nature permanente et/ou scoliose de plus de 60° mesurée selon la méthode de Cobb. Une confirmation radiologique est requise.

Nanisme

La taille maximale pour prétendre à un handicap est de 142 cm pour un homme et 136 cm pour une femme. L'athlète doit présenter d'autres troubles en plus de sa petite stature afin de prétendre au statut de handicapé ce qui exclut les nanismes hypophysaires

Notes

1. les compétiteurs présentant une forme évolutive de handicap moteur telle la sclérose multiple (SLA, SEP...) seront classés à chaque début de nouvelle compétition
2. exemples de cas non admis au statut de handicapé : personnes avec déficit mental sévère, patients présentant une atteinte cardiaque, respiratoire, abdominale, cutanée ou oculaire sans handicap moteur associé.

Concourir dans une catégorie de moindre handicap

Quand un athlète choisit de concourir dans une catégorie correspondant à un handicap inférieur au sien, il doit rester dans cette catégorie sur l'ensemble de cette compétition.

LE BADMINTON POUR LES PERSONNES HANDICAPEES : AMENDEMENTS AUX RÈGLES DU BADMINTON

1. LE TERRAIN ET SON ÉQUIPEMENT

- 1.1 Le terrain doit être un rectangle trace avec des lignes d'une largeur de 40 mm selon le schéma A des Règles Officielles du Badminton.
Les terrains suivants doivent être utilisés pour les joueurs handicapés.
- 1.1.1 Fauteuils roulants : les terrains de simples et de doubles doivent être conformes respectivement aux schémas F, G, H et I.
- 1.1.2 Badminton debout (handicap des membres inférieurs catégorie 1 et 2) : les terrains de simples doivent être conformes au schéma J.
- 1.4 Les poteaux doivent avoir les hauteurs suivantes à partir du sol. Ils doivent être suffisamment rigides pour rester verticaux et maintenir le filet tendu comme prévu à l'article 1.10 :
- 1.4.1 Fauteuils roulants : 1.40 mètre.
- 1.4.2 Badminton debout : 1.55 mètre.
- 1.10 Le bord supérieur du filet doit être aux hauteurs suivantes, au centre du terrain et au niveau des lignes de côté du terrain de doubles, respectivement :
- 1.10.1 Fauteuil roulant : 1.372 et 1.40 mètre.
- 1.10.2 Badminton debout : 1.524 et 1.55 mètre.

9. SERVICE

- 9.1 Pour qu'un service soit correct :
- 9.1.2 Le serveur et le receveur doivent se placer dans les zones de service diagonalement opposées ou se trouver dans les zones de service appropriées sans toucher les lignes délimitant ces zones.
- 9.1.3 [Cet article ne s'applique qu'au badminton debout, avec un handicap limité au haut du corps] Fauteuil roulant : au début du service, les roues des fauteuils du serveur et du receveur doivent être immobiles.
- 9.1.5 Badminton debout : le volant en entier doit être en dessous de la taille du serveur au moment où il est frappé par la raquette du serveur. Badminton assis et badminton en fauteuil roulant : le volant en entier doit être en dessous de l'aisselle du serveur au moment où il est frappé par la raquette du serveur.
- 9.5 En doubles, pour le badminton debout, les partenaires peuvent se placer où ils veulent dans leur demi-terrain à condition de ne pas gêner le champ de vision du serveur ou du receveur adverse ; en doubles pour le badminton assis ou en fauteuil roulant, les partenaires doivent se placer sur la zone de service mitoyenne.

10. LES SIMPLES

10.1 Zones de service et de réception

- 10.1.1 Les joueurs doivent servir et recevoir dans leur zone de service respective.

11. LES DOUBLES

11.1 Zones de service et de réception pour le badminton debout

- 11.1.1 Badminton debout : un joueur de l'équipe au service doit servir dans la zone de service droite au début du set ou lorsque son équipe n'a pas marqué ou a un score pair dans ce

set.

11.1.2 Badminton debout : un joueur de l'équipe au service servira de la zone de service gauche lorsque le score de l'équipe au service est impair

11.1.3 Badminton debout : le schéma du placement est inversé pour leurs partenaires.

13. LES FAUTES

13.3.5. Badminton en fauteuil roulant : la totalité du fauteuil est considérée comme faisant partie du corps du joueur.

16. LA CONTINUITÉ DE JEU

Badminton en fauteuil roulant:

16.1 Le jeu doit être continu depuis le premier service jusqu'à ce que le match soit terminé, sauf pendant les arrêts permis par les Articles 16.2, 16.3, 16.9 et 16.10.

16.9 Un joueur peut être autorisé à quitter le court pendant un match pour un laps de temps ne dépassant pas trois minutes pour se cathétériser. Il/elle sera accompagné d'un officiel.

16.10 Un joueur peut être autorisé à réparer son fauteuil s'il est endommagé à condition que cela soit fait dans un minimum de temps. Si le joueur doit quitter le terrain, il/elle sera accompagné d'un officiel.

18. RESTRICTION DE MOBILITÉ

18.1 Badminton en fauteuil roulant :

18.1.1 Au moment où le joueur frappe le volant, une partie quelconque du tronc doit être en contact avec le fauteuil.

18.1.2 Quand le volant est en jeu, les pieds doivent rester en contact avec le repose-pied. Les pieds peuvent être fixés au repose-pieds.

18.1.3 A aucun moment lorsque le volant est en jeu une quelconque partie du pied ne doit être en contact avec le sol. En particulier, un joueur ne peut pas utiliser ses pieds pour freiner ou pour garder l'équilibre.

18.1.4 Juste avant et au moment de frapper le volant, un joueur n'est pas autorisé à toucher le sol avec ses mains pour se supporter.

18.1.5 Quand le volant est en jeu, un repose-pied fixe ne doit pas toucher le sol.

19. EQUIPEMENT DU FAUTEUIL

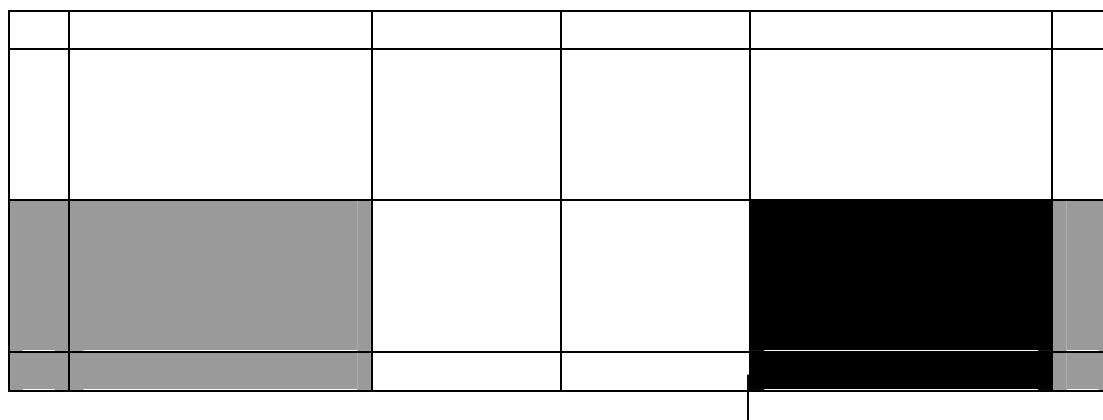
19.1 Le corps du joueur peut être fixé au fauteuil par une ceinture élastique.

19.2 Un fauteuil peut être équipé d'une roue arrière de maintien ; cette roue peut dépasser des roues principales.

Nota : dans tous les schémas qui suivent :



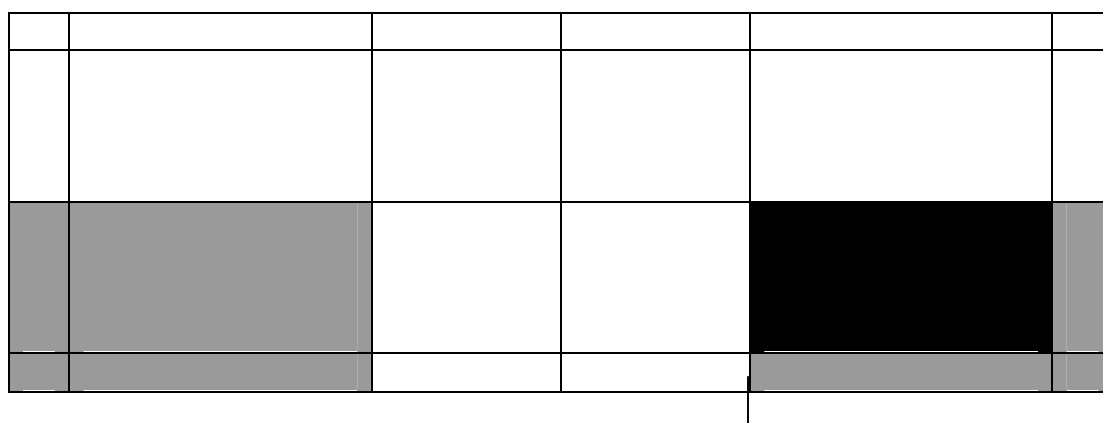
SCHÉMA F



Ligne de service court Ligne de service long

Terrain et zone de service pour le jeu de simples badminton en fauteuil classe 3 – BMW3

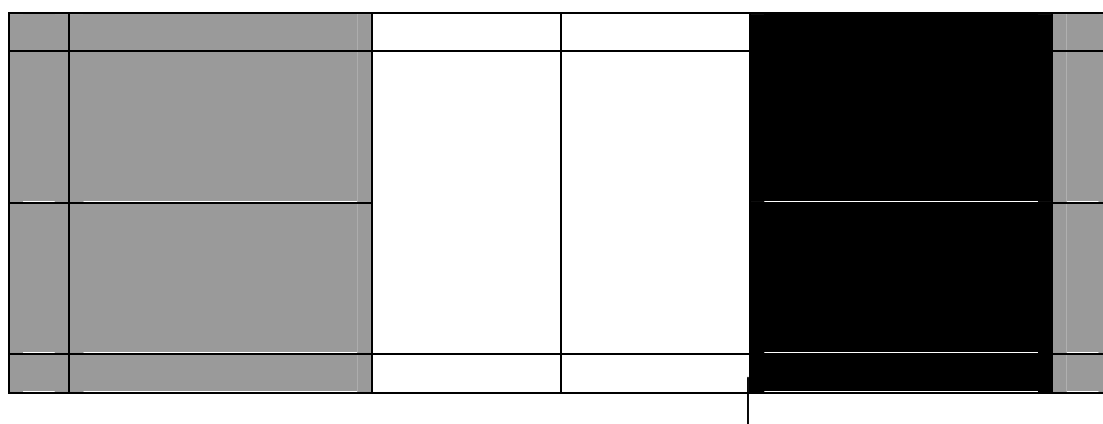
SCHÉMA G



Ligne de service court Ligne de service long

Terrain et zone de service pour le jeu de simples badminton en fauteuil classe 1 & 2– BMW 1&2

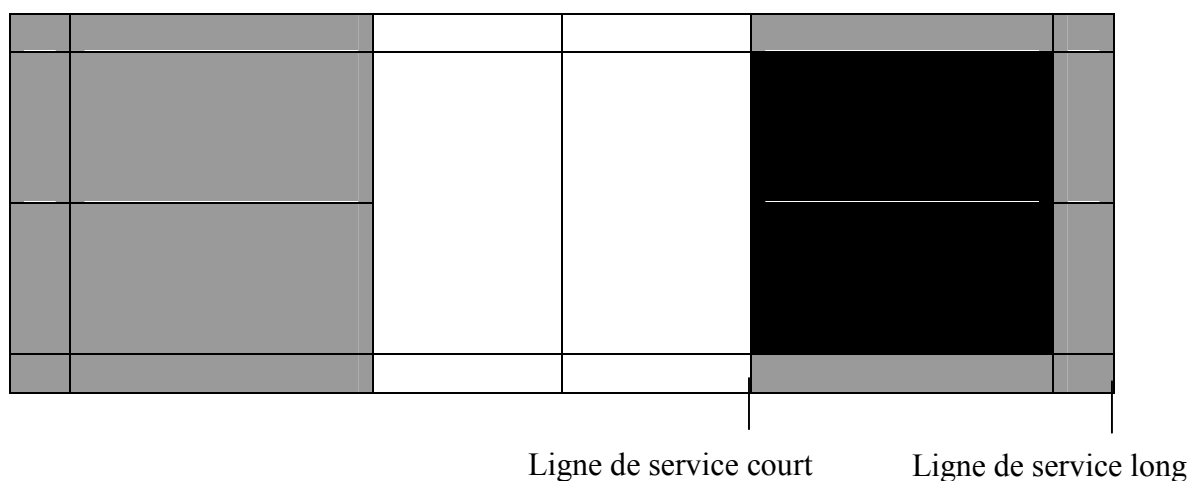
SCHÉMA H



Ligne de service court Ligne de service long

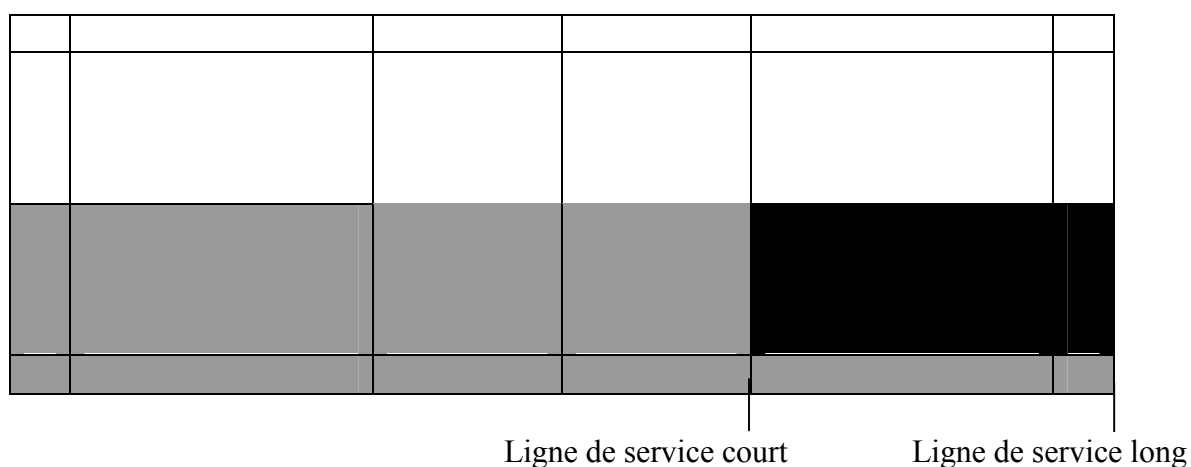
Terrain et zone de service pour le jeu de doubles badminton en fauteuil classe 3– BMW 3

SCHÉMA I



Terrain et zone de service pour le jeu de doubles badminton en fauteuil classe 1 & 2– BMW 1&2

SCHÉMA J



Terrain et zone de service pour le jeu de simples badminton sous la taille classe 1 & 2

Terrain pour joueurs avec déficit sous la taille classe 3 et joueurs avec déficit au dessus de la taille

De tels handicapés joueront sur un terrain de dimensions normales avec les règles de l'IBF que ce soit en simples ou en doubles.